

## **APPEL A CANDIDATURES**

### **Recrutement d'un enseignant contractuel**

### **Droit public général – Droit de l'Union Européenne**

L'UFR **Droit, Economie, Gestion et AES** - Université de Bretagne Occidentale (UBO) - recrute un Enseignant contractuel à temps plein (type second degré) pour l'année universitaire 2014-2015, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2014 jusqu'au 31 août 2015.

**Localisation** : Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, 12 rue de Kergoat, CS 93837, 29238 Brest Cedex 3

**Profil** : Droit de l'Union européenne – Droit public général

#### **Missions :**

Assurer des enseignements en droit de l'Union européenne et en droit public général devant des publics diversifiés (licence et M1 Droit et AES).

#### **Conditions de recrutement :**

Le poste est ouvert à un candidat justifiant d'un niveau de formation minimum de Master 2 ou équivalent en droit public et ayant une expérience dans l'enseignement supérieur en droit public.

La personne sera recrutée à temps plein pour une quotité de travail de 1607 heures annualisées dont 384 heures (EQTD = équivalent travaux dirigés) d'enseignement.

Pour le présent contrat **du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 août 2015**, d'une durée de 11 mois, le volume horaire d'enseignement à réaliser sera de **352 heures EQTD** sur l'année universitaire 2014/2015. Le service d'enseignement s'accompagne du contrôle de connaissances y afférent (y compris la surveillance des examens et la correction des copies).

**Salaire mensuel brut indicatif** : 2000,48 €

**Les dossiers de candidature doivent comporter les éléments suivants :**

- Lettre de motivation
- CV
- Copie des diplômes

Ils devront être transmis, **au plus tard le 15 septembre 2014, par courriel** aux deux adresses suivantes :

[Jean.boncoeur@univ-brest.fr](mailto:Jean.boncoeur@univ-brest.fr)  
[Arnaud.quequen@univ-brest.fr](mailto:Arnaud.quequen@univ-brest.fr)

**Tout dossier OU pièce transmis hors délai sera déclaré irrecevable.**

---

#### **Textes de référence :**

- *Dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'UBO recrutés en application de la LRU (CA UBO du 10 juin 2010)*
- *Dispositions applicables aux agents non titulaires recrutés en application de la LRU : annexe relative aux contractuels recrutés sur un emploi d'enseignant (CA UBO du 10 juin 2010)*